

De BricheMER,

ou

C'est de BricheMER¹.

Mss. 7218, 7615.

Rimer m'eftuet de BRICHEMER
Qui jue de moi à la briche :
Endroit de moi je l' doi amer ;
Je ne l' truis aefchars ne chiche :
5 N'a fi large julqu'outre mer,
Quar de promesse m'a fet riche :
Du forment qu'il fera femer
Me fera anc'ouan flamiche.
BRICHEMER est de bel afère ;
10 N'est pas uns hom plains de defroi :
Cortois & douz & debonère

¹ Legrand d'Aussy a donné le texte de cette pièce au tome V des *Notices des manuscrits*, pages 412- 414, en l'accompagnant des réflexions suivantes :

« Cette pièce, purement littéraire, n'a rien d'historique ; je la donne comme un monument de notre ancienne poésie, et spécialement comme un indice certain du progrès qu'avait déjà fait l'art de la rime vers le milieu du XIII^e siècle.

J'ai dit ailleurs (*Fabliaux*, discours préliminaire, 2^e édition, page 108), en parlant du mélange régulier des rimes masculines et féminines, que nos modernes avaient tort d'en attribuer l'usage aux poètes du XVI^e siècle, et de regarder ces écrivains comme les premiers qui en eussent donné l'exemple et fait une règle ; j'ai dit, et je l'ai prouvé par des citations, que plus de trois siècles auparavant nos vieux rimeurs le connaissaient, et qu'ils l'employaient même souvent, quoiqu'il ne fût point encore établi en loi.

Le *BricheMER* de Rutebeuf va en offrir une preuve nouvelle : il est composé de trois stances, chacune de huit vers sur deux rimes, masculine et féminine, redoublées et croisées.

L'Épître elle-même n'est point sans talent : on y trouvera un badinage assez léger pour son temps, de l'harmonie dans la versification, de la finesse et de la gaieté dans la raillerie, et même un mérite qu'on ne s'attend pas à y trouver, celui de la grâce et du bon ton. Elle peut donner une idée des poésies fugitives d'alors. »

Je ne sais si *BricheMER* est le nom d'un individu existant à l'époque de Rutebeuf, et son débiteur, ce qui est peu probable (il aurait été plutôt son créancier), ou un nom supposé, comme les poètes en emploient souvent dans leurs épigrammes, ou enfin un nom allégorique sous lequel on pouvait au XIII^e siècle découvrir à qui s'adressaient, les vers de notre trouvère. Tout ce que je puis dire, c'est que dans le *Roman du Renart* le cerf s'appelle *BricheMER*.

Quant à *la briche*, c'était un jeu qu'on jouait assis, et, par conséquent, à l'aise. C'est, je crois, le sens dans lequel il faut entendre ici ce mot. Le supplément du *Glossaire* de Ducange, au mot *Bricolla*, en cite plusieurs exemples que voici : « Aucunes bachelettes jouoient d'un jeu appelé *la briche*, et quant le suppliant et Mathieu Burnel approuchèrent près d'eulx, Andrieu d'Azencourt print hors des mains des dites bachelettes le baston duquel *bricher* devoit. » *Litt. remiss.*, an 1408. — *Alia*, an 1411 : « Plusieurs gens qui jouoient au jeu de *brische* et gesant à terre », etc. — *Litt. remiss.*, an 1450. — Lesquelles filles jouoient à ung jeu de *la bricque*... ; et plus loin « les dites filles assises au dit jeu de *la bricque*. »

M. Paulin Paris qualifie notre pièce de *jolie*, et ajoute : « *Qu'on y trouvera de l'esprit. et même une sorte de grde dans les derniers vers.* » En effet, le sens des deux derniers est très-fin, et l'on peut dire que la pièce entière est un charmant badinage.

Le trueve-on, & de bel aroi ;
Mès n'en puis fors promeffe atrère,
Ne je n'y voi autre conroi² :
15 Autele atente m'estuet fère
Com li Breton font de lor roi³.
Ha, BRICHEMER ! biaux très douz fire,
Paié m'avez courtoisement,
Quar vostre bourse n'en empire,
20 Ce voit chascuns apertement ;
Mès une chose vos vueil dire
Qui n'est pas de grand coustement
Ma promeffe fetes escrire ;
Si foit en votre testament.

Explicit de BricheMER.

² Ms. 7615. VAR. Je n'i voi mès autre conroi — *Conroi*, dessein.

³³ Parmi les prophéties qu'on attribuait à l'enchanteur Merlin, il y en avait une qui annonçait qu'Artus, ce roi des Bretons si fameux dans nos romans de chevalerie, n'était pas mort réellement comme on le croyait, qu'il reviendrait un jour régner de nouveau sur la Grande-Bretagne, et qu'alors il la rendrait la plus florissante des monarchies. En conséquence de cette prédiction, les Anglais soupiraient après la venue du grand roi Artus, comme les Juifs après celle du Messie, et cette attente était devenue proverbiale et dérisoire. On la citait pour exprimer une espérance qui ne doit jamais se réaliser :

Et Britonum ridenda fides, per sæcula multa
ARTURIUM expectat, expectavitque perenne.
J. ISACANUS ANGULUS. — *De Bello trojano*.
Cil qui l'afole à escient
Avec les Bretons puet attendre
ARTUS qui jamais ne venra.
(*Vie des Pères*.)

M. Paulin Paris, au vers 6^e de la page 238 du premier volume de *Garin le Loherrain*, a placé la note suivante : « Plusieurs manuscrits ajoutent ici ces deux vers, qui me semblent une interpolation du Jongleur :

Comme as Bretons qui défèrent toudis
Li roi ARTU qu'est dou fiècles parti.

Si le poème original contenait ces deux vers, il faudrait en conclure que les fables de la *Table ronde* ont été connues en France aussi anciennement que les romans des *Douze Pairs* ; mais les meilleures leçons et les plus anciennes ne les donnent pas. »

M. Francisque Michel, page 75 des notes de son introduction au recueil de ce qui reste des *Poèmes de Tristan*, déclare qu'il ne partage pas cette opinion, et essaie de la réfuter par quelques exemples.